

Secteur Relations Internationales - Attribution de subventions

M. LE MAIRE, Rapporteur : Selon les barèmes actuellement en cours, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

1 - à des associations

- **400 F** à l'Association Jumelages Européens des PTT pour le déplacement de 13 personnes à Fribourg (Allemagne) du 21 au 22 septembre 1996 (échange culturel).

- **470 F** à l'Union Féminine Civique et Sociale pour le déplacement de 12 personnes à Fribourg (Allemagne) du 4 au 6 juillet 1996 (échange culturel).

- **980 F** à la section canoë-kayak du Sport Nautique Bisontin pour l'accueil de 14 kayakistes de Tver (Russie) du 3 au 10 septembre 1996 (échange sportif).

- **560 F** aux Amis de Tver pour l'accueil à Besançon de 8 pompiers de Tver (Russie) du 4 au 10 juin 1996 (échange culturel).

2 - à des établissements scolaires

- **1 600 F** au Foyer Socio-Educatif du Lycée Victor Hugo pour l'accueil de 20 élèves de Fribourg (Allemagne) du 12 au 19 octobre 1996 (échange scolaire).

- **1 440 F** au Foyer Socio-Educatif du Collège Diderot pour l'accueil de 18 élèves de Fribourg (Allemagne) du 24 septembre au 2 octobre 1996 (échange scolaire).

- **3 000 F** au Foyer Socio-Educatif du Lycée St-Jean pour le déplacement de 45 élèves à Krumbach (Allemagne) du 9 au 18 octobre 1996 (échange scolaire).

Ces subventions ne seront versées que sur présentation d'un compte rendu détaillé de l'opération.

La dépense, soit **8 450 F**, sera imputée sur les crédits inscrits au BP 1996, chapitre 92.06/65748 CP 94036 - CS 400.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette répartition.

Visa préfectoral du 14 novembre 1996.